

DÉCLARATION DÉCADAIRE DES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) SOUS DOUANE RÉCUPÉRÉS

NOM DE L'EFS		Entrepôt fiscal de stockage n°	
Entrepositaire agréé N°		Période	
Année		Décade	

Produits (1)	Codification - Nomenclature Douanière des Produits (NDP) (2)	Volume à 15° C sorti de postes de chargement permettant la récupération des vapeurs (en litres) (3)	Volume à 15° C de composés organiques volatils (COV) théoriquement récupérés (en litres) (4)
			Soit (3) multiplié par le taux forfaitaire
Totaux			

<p>(I)</p> <p>Nombre de jours d'ouverture de l'entrepôt (poste de chargement)</p>	
<p>(II)</p> <p>Nombre de jours d'arrêt de l'unité de récupération (hors jours de fermeture des postes de chargement et jours fériés)</p>	
<p>(III)</p> <p>Volume de COV non récupérés (en litres) [soit (4) divisé par (I) puis multiplié par (II)]</p>	
<p>(IV)</p> <p>Volume de COV récupérés (en litres) [soit (4) – (III)]</p>	
<p>(V)</p> <p>Position tarifaire du produit dans lequel les COV sont incorporés</p>	